



Coefficient et position assistante de direction

Par **pattoux**, le **21/09/2011 à 10:38**

Bonjour, après plus de 10 ans à travailler dans le commerce j'ai décidé de me réorienter en parlant. Ensuite à un licenciement j'ai intégré une SSII en contrat prof (je précise que j'ai 40 ans) en CDD afin de préparer un BTS Assistante de Direction (que j'ai eu); mon employeur me propose un CDI ; je souhaiterais connaître le coefficient et la position d'une assistante de Direction. Actuellement toujours en CDD , mon coefficient est de 220 et la position de 1.3.1, rémunération au Smic. Mon employeur me propose 1200 euro net. Merci à vous

Par **DSO**, le **21/09/2011 à 10:47**

Bonjour, La classification et le coefficient dépendent de la Convention collective dont dépend votre entreprise. Cdt, DSO